

Pour faire un peu d'histoire, monsieur l'Orateur, il n'y a pas longtemps, je parlais à la télévision, dans ma région du nord-ouest québécois. A ce moment-là, je faisais l'historique de la Deuxième Guerre mondiale, alors que le général de Gaulle dut s'expatrier ou s'exiler en Angleterre pour une certaine période et que le maréchal Pétain eut à prendre les rênes du pouvoir et déménager le siège du gouvernement français de Paris à Vichy. A l'époque, monsieur l'Orateur, j'étais un de ces jeunes de la province de Québec faisant partie de la Société Saint-Jean-Baptiste et de toutes les associations canadiennes-françaises de la province de Québec. A ce moment-là, les intellectuels qui étaient réunis à Montréal, hier, avant-hier et il y a trois jours, prenaient la défense du maréchal Pétain, comme nous le faisons nous-mêmes. Nous condamnions alors les agissements du général de Gaulle, parce que nous croyions que Pétain, face à l'envahisseur chez lui, alors que la France n'était pas prête à affronter une guerre mondiale, n'avait d'autre alternative que d'agir comme il l'a fait. A ce moment-là, nous options pour Pétain et condamnions de Gaulle, et des gens de la Société Saint-Jean-Baptiste qui étaient réunis à Montréal avant-hier étaient de ceux-là. (*Applaudissements*)

Nous disions: On a accusé Pétain d'être collaborateur, et je donne l'explication. Quand un bandit fait irruption dans n'importe quel foyer, pistolet au poing, monsieur l'Orateur, bien des gens sont obligés de collaborer, bien des gens y sont forcés une fois acculés au mur, et ce fut le cas du maréchal Pétain. Rien n'empêche que le maréchal Pétain fut condamné à mort; sa sentence fut commuée en emprisonnement à vie, et après avoir été dégradé par l'organisation du général de Gaulle, il mourut dégradé et dépouillé de tous les titres de gloire qu'il avait acquis au cours de la Première Guerre mondiale.

Monsieur l'Orateur, le général de Gaulle peut, aujourd'hui, essayer de dire à la province de Québec: Libérez-vous, libérez-vous! Mais il n'y a pas si longtemps que l'Algérie était sous la domination française et que les Algériens se sont battus entre eux durant sept ans et demi pour atteindre à l'indépendance qui les a conduits où? Où ils sont dans le moment, avec un niveau de vie nettement inférieur à celui qu'ils avaient auparavant et le général de Gaulle a certainement cet exemple-là en tête présentement.

Monsieur l'Orateur, tout ceci pour dire que nous pouvons nous passer des conseils ou des interventions du général de Gaulle comme de n'importe quel autre chef d'État, de l'Angleterre ou d'autres pays du monde. Les Canadiens de langue anglaise, de langue française, de langue ukrainienne, polonaise ou

italienne, bref, tous les Canadiens sont capables de réaliser chez eux une politique qui respectera tous et chacun de leurs concitoyens. C'est ce à quoi aspire le Canadien d'expression française, c'est ce à quoi aspire le Canadien de langue anglaise. C'est dans ce respect mutuel que nous donnerons un exemple au monde, au point de vue liberté politique, au point de vue sécurité économique.

Maintenant, monsieur l'Orateur, on a mentionné tout à l'heure cette conférence des provinces canadiennes, actuellement en cours à Toronto, où l'on discute des amendements à apporter à la Constitution. Tout le monde reconnaît que notre Constitution a besoin d'amendements, mais si les provinces se réunissent comme cela, ce n'est pas simplement pour traiter de la question du français ou de l'anglais. C'est une question de vie ou de mort pour chacune de ces provinces, car toutes ces provinces sont aux prises avec une situation économique difficile, avec une situation financière qui les empêche de se développer selon leurs aspirations, selon leurs possibilités.

Et ici, je fais appel au premier ministre. Le gouvernement central est capable d'aider toutes les provinces, d'apporter sa collaboration pour maintenir l'unité tant désirée, en permettant qu'au point de vue économique, chacune des provinces puisse se faire valoir selon ses possibilités, ses intelligences, son potentiel et, à ce moment-là, celui-ci n'aura plus à craindre l'intervention de chefs étrangers, de pays étrangers dans l'administration, je dis bien, dans nos affaires nationales.

Nos affaires canadiennes, ça nous regarde! Nous ne nous immisçons pas dans les affaires ni de la France, ni de l'Angleterre, ni d'autres pays. Eh bien, continuons dans cette voie et c'est dans ce respect mutuel de tous, les uns envers les autres, que nous réaliserons un Canada plus grand, plus prospère, qui sera, sans nul doute, un exemple à tous les points de vue pour l'ensemble du monde. (*Applaudissements*)

[Traduction]

**M. A. B. Patterson (Fraser Valley):** Monsieur l'Orateur, les membres du Crédit social se joignent aux autres députés pour déplorer cette nouvelle intervention du général de Gaulle dans les affaires de notre pays.

• (3.10 p.m.)

Le général de Gaulle avait profité de l'occasion que lui offrait l'Expo pour faire sa première intervention injustifiée dans les affaires de notre pays. Sa toute récente ingérence, gratuite, déplacée et de mauvais goût, est inacceptable pour tous les Canadiens.